

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-propriétaire : WILFRID GASCON,
Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

A l'avenir, l'abonnement à l' "ÉGALITÉ" sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. tsut dans le Canada, primecomprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5 CENTS pour frais d'expédition de la prime.

Au mois, 10 cts par mois; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

On peut se procurer tous les numéros de diverses séries du Panorama en nous envoyant, chaque semaine, le COUPON-PRIME accompagné de 15 cts en argent (ou en timbres).

AVIS PERMANENT

Dans le but de nous épargner des frais et des embarras inutiles, nous prions les personnes qui ne voudraient point continuer à recevoir notre revue de nous en donner avis sans tarder ou d'avertir leur maître de poste; à défaut de quoi nous les considérerons abonnées, comme la loi nous y autorise. Toute personne qui retire de la poste, régulièrement une publication est tenue d'en payer l'abonnement.

MM. HAMEL & VERRER, de la rue Saint-Joseph, 133, à Québec, sont nos représentants pour la vieille capitale et pour Lévis. C'est à eux seuls qu'il faut s'adresser pour toutes affaires concernant les abonnements, les annonces, etc.

A propos de Faribault

Nous n'avons pas l'intention de nous mêler au débat qui s'est élevé entre notre estimable confrère du "Temps" et l'oracle qui parle dans la "Vérité", de Québec.

Cependant, la dernière réplique de la revue cléricalle au cours de laquelle M. Tardivel tente de faire l'historique de la question des écoles de Faribault et de Stillwater, nous amène à préciser certains points que l'écrivain de la "Vérité" a laissé ignorer à ses lecteurs.

Le "Temps" avait prétendu très justement que la similitude des deux questions scolaires, au Manitoba et aux États-Unis, où les mêmes principes religieux sont en jeu, faisait prévoir de la part des Congrégations romaines une décision identique dans les deux cas. Supposer que cette décision put être différente, concluait le "Temps", serait faire injure au Saint-Siège.

"Nous admettons parfaitement, ajoute la "Vérité", que "la ligne de conduite que Rome tracera aux catholiques dans cette affaire des écoles du Manitoba" ne peut différer "de celle qui a été tracée aux catholiques des États-Unis. Supposer qu'elle soit différente, serait faire injure au Saint-Siège". Jusque-là nous sommes d'accord avec notre confrère du "Temps". Mais qu'elle a été la décision finale de Rome dans cette affaire tant discutée de Faribault et de Stillwater? C'est une question d'histoire très facile à élucider.

"Rappelons brièvement les grandes lignes de la question".

Et là-dessus M. Tardivel nous trace en effet, les grandes lignes de la question, mais il nous les trace à sa manière.

D'abord, si l'affaire a été tant discutée, il y avait donc du pour autant que du contre; et si le Saint-Siège a rendu une décision finale qui a satisfait la "Vérité" c'est qu'il en avait auparavant rendu une autre, qui avait scandalisé M. Tardivel. C'est à partir de cette époque, dit-on, que l'ex-ami de l'ami Léo commença ses neuvaines pour la conversion du pape.